



Présent(e)s : Mme Etchart, M. Genel, M. Grass, M. Lin, Mme Mazéo, M. Moskovicz, M. Pare, Mme Pons et Mme Vallantin.

Excusé(e)s : Mme De Linde et M. Lacour.

Absente, Mme Corine Faugeron transmet ses excuses aux membres du Conseil de quartier.

Alain Genel introduit la réunion en rappelant qu'il reste encore quelques réunions de Conseil de quartier avant les élections municipales. Il est heureux d'annoncer le retour de la Coordinatrice des conseils du 4^e à son poste.

Présentation du projet 6 m3

Michel Micheau est membre de l'association 6M3, lauréate du concours Embellir Paris. Il explique qu'Embellir Paris est un projet d'aménagement d'espace public à dimension culturelle qui s'est déclinée en 20 sites, soit 1 par arrondissement. Il précise que le site choisi pour le 4^e est la petite placette située en face de l'église Saint-Merri et que 6M3 est sorti lauréat parmi une vingtaine de propositions. Il portait avec son équipe les principes du projet avant même de le proposer à la ville. Ils n'ont pas proposé une œuvre, mais une programmation. Il qualifie le site de petite placette dégradée, oubliée, mais très utilisée. Avec une surface de 120 m² et deux murs pignons aveugles, la placette se branche sur la rue Saint-Martin, tout près des flux considérables des rues de la Verrerie et des Lombards.

6M3, association loi 1901 qui a vocation à grandir avec ce qu'elle va produire, regroupe trois personnes très actives et un réseau de 6 à 7 personnes. Il y a Thomas, très bon en matière de technique, Jeff, et Michel Micheau, qui s'implique dans le projet avec des yeux d'urbaniste et le souci de la transformation de l'espace public. Il est également commissaire d'exposition depuis 10 ans (cf son site : voir et dire). Le nom 6 M3 s'explique par le fait que le piédestal qui va être installé représente 6M3.

Le projet consiste à proposer un socle avec des installations d'art contemporain. Chaque installation/sculpture dure trois mois et est renouvelée trois fois par an, pour répondre à l'idée d'un renouvellement de la placette. Entre deux installations, l'équipe propose de faire des événements d'interstice, ouverts sur le quartier, avec des partenaires du quartier, de manière à proposer une animation autre qu'une présentation d'œuvre sur socle. L'objectif est de faire évoluer le milieu de la placette, de l'apaiser par rapport aux tags fréquents et d'associer commerçants et habitants à sa surveillance et à son animation.

Michel Micheau explique qu'il souhaitait rencontrer les membres du Conseil de quartier pour voir comment le Conseil pourrait participer et proposer ses propres idées qui pourraient être insérées dans la programmation.

Il présente trois sculptures qui seront installées au fil de la saison. La première œuvre sera installée pour la Nuit Blanche (vernissage prévu le 10 octobre), restera jusqu'en janvier puis laissera la place à 1 mois d'interstice. Il explique qu'il conçoit l'art contemporain comme un art diversifié, ouvert sur le monde, coloré, qui n'est pas classique, un art poreux avec les problématiques actuelles. Il est d'ailleurs prévu dans la deuxième saison, de créer le plus petit appartement avec des matériaux de récupération. Cette œuvre sera réalisée en partenariat avec le Centre Pompidou et la fondation Emmaüs.

Il évoque aussi l'idée d'accueillir une fashion week et un carnaval avec les enfants autour du mois de février.

L'idée est de changer tous les trois mois la position du socle avec le changement d'artiste, et donc d'environnement.

La première année, le socle sera revêtu de pierre ; la seconde année, le revêtement sera en bois (récupération d'un parquet qui fait référence à Hausmann) et la 3^e année, il sera en zinc de récupération. L'équipe du projet a souhaité utiliser les trois matériaux emblématiques de Paris pour montrer son ancrage dans Paris.

Michel Micheau émet le souhait d'avoir un comité technique qui pourrait dialoguer avec l'association et avoir des idées. Il demande également que le quartier accueille de manière festive le socle pour le vernissage prévu l'après-midi du 10 octobre.

Suite aux interrogations de Françoise Etchart sur l'ancrage du socle, M. Michel Micheau explique qu'il n'y a pas d'ancrage et que le socle est posé sur le sol. Il ajoute qu'il y a une petite marche sous le piédestal, en conformité avec les normes à Paris.

Sur la question relative à la composition du comité technique, Michel Micheau précise que 6M3 est en partenariat avec le Centre Pompidou et pense qu'il faut inventer une structure de dialogue avec le Conseil de quartier. L'association ne souhaite pas être isolée dans l'histoire qui va être racontée : elle propose les artistes pour avoir une continuité artistique mais ce qui se passe autour, qui est aussi important que l'œuvre, est à discuter avec le Conseil de quartier. L'association souhaite également s'appuyer sur la mobilisation des commerçants.

Michel Micheau réaffirme qu'il n'y a pas de lien entre l'œuvre et l'animation, car il n'y a pas d'œuvre sur le socle pendant la période d'interstice.

Françoise Etchart, Sophie Pons et Alain Genel souhaitent faire partie du comité technique et travailler sur la question de l'animation pendant la période d'interstice. Sophie Pons convoquera le comité technique prochainement.

Les membres du Conseil de quartier ont l'idée de faire participer un groupe d'accordéon pour l'inauguration ou les élèves en classe CHAM de l'école Saint-Merri.

Végétalisation du quartier

Opération géranium

Thomas Lin évoque les difficultés rencontrées sur l'organisation de l'opération géranium. Alain Genel remercie pour son implication Thomas Lin, sans qui l'opération n'aurait pas été réalisée. Thomas Lin regrette que le projet n'ait pas été porté plus tôt, ce qui aurait évité la perte des géraniums livrés sur le tard.

Le Conseil de quartier a donc financé des kits de jardinières et des kits géranium pour l'ensemble des personnes du quartier souhaitant végétaliser leurs balcons.

Alain Genel souligne une belle opération avec des personnes qui se sont prêtées à l'exercice et qui sont satisfaites. Les membres du Conseil de quartier envisagent d'élaborer un petit livret présentant l'opération qui serait envoyé à tous ceux qui y ont participé. Ils souhaitent également qu'une communication sur l'opération soit effectuée dans la newsletter de la Mairie et dans le petit journal de la mairie.

Il est également proposé de faire un petit montage des opérations de végétalisation pour montrer ce que fait un Conseil de quartier.

Sophie Pons rappelle que le site végétalisons Paris permet de faire rencontrer les particuliers et la végétalisation publique. Elle avait enregistré certaines jardinières installées par le Conseil de quartier en 2018 et propose de publier des exemples de l'opération géranium sur le site végétalisons paris.

Thomas Lin annonce avoir reçu de nombreuses photos des réalisations.

Béatrice Vallantin se propose de collecter les photos et rédiger un texte court de présentation.

Jardinières de la rue Pecquay

Les membres du Conseil de quartier s'accordent sur l'achat de trois jardinières du modèle de la rue des Lombards pour le permis de végétaliser D2704 de Thomas Lin et 3 jardinières pour le permis de végétaliser de « Milou ». La Mairie du 4^e ayant proposé au Conseil de quartier de récupérer les jardinières du village Saint-Paul, ils préfèrent, si les dimensions le permettent, en récupérer six plutôt que de les financer.

Après le démontage de la barrière de la rue Pecquay, les potelets ont été installés le long du trottoir. Plusieurs membres du conseil de quartier trouvent qu'ils ont été installés très au bord du trottoir.

Thomas Lin présente son idée de mettre des parpaings végétalisés au pied des potelets. Il est prévu de faire un essai pour se rendre compte du rendu.

Plaque d'identification des jardinières

Les plaques à apposer sur les jardinières sont transmises lors de la réunion.

Françoise Etchart et Sophie Pons étaient volontaires pour installer ces plaques sur les différentes jardinières financées en 2018 par le Conseil de quartier. Yves Pare se propose pour participer au perçage.

Les plaques seront très rapidement apposées sur les jardinières.

Budget participatif

Le vote du budget participatif a démarré le 6 septembre et dure jusqu'au 22 septembre 2019.

Alain Genel rappelle que le projet de café solidaire déposé par le Conseil de quartier est soumis au vote du budget participatif. Des flyers réalisés par le Secours Catholique sont distribués pendant la réunion.

Il précise que parmi les projets soumis au vote, 4 concernent le quartier Saint-Merri. Il évoque également le projet de mur végétalisé de Patrick Moscovitz, qui concerne le quartier Saint-Gervais, et explique qu'il préfère à titre personnel voter pour des projets qui sont localisés dans le quartier Saint-Merri.

Sophie Pons rappelle la tenue de la réunion publique sur le budget participatif, lors de laquelle des gazettes étaient mises à disposition du public. La gazette réalisée par la Mairie du 4^e permet de connaître l'état d'avancement des projets et des réalisations. Sophie Pons évoque une date caduque pour la mise en œuvre du projet de rénovation de la fontaine Niki de Saint Phalle, la DAC l'ayant informée d'un délai supplémentaire d'une année (janvier 2021).

La mise en œuvre du projet « Beaubourg s'ouvre sur les rues Simon Lefranc et Geoffroy Langevin » est complexe, compte tenu des travaux du Centre Georges Pompidou qui ont été deux fois reportés.

Divers

Jardinières du village Saint-Paul

Les membres du Conseil de quartier sont intéressés pour récupérer trois jardinières pour Milou et trois jardinières pour Thomas Lin, tous deux détenteurs d'un permis de végétaliser dans la rue Pecquay.

Prochaines réunions 2019

De 19h à 21h, en salle Calmon de la Mairie du 4^e

Mercredi 16 octobre, mardi 19 novembre et mercredi 18 décembre